



Economie circulaire & Achats responsables

L'économie circulaire et les achats responsables sont des leviers essentiels pour réduire l'impact environnemental des activités humaines. Cette démarche consiste à optimiser l'utilisation des ressources, en limitant le gaspillage et en favorisant le recyclage et la réutilisation des matériaux.

Dans les équipements accompagnés par les Caf, comme les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les accueils de loisirs (ALSH) ou les centres sociaux, adopter des achats responsables permet de choisir des produits durables et de soutenir les circuits courts. Cette approche contribue à des pratiques plus éthiques et écologiques, tout en sensibilisant les équipes et les bénéficiaires.

Le savez-vous ?



- Une économie entièrement circulaire pourrait réduire de 45 % l'empreinte carbone à l'échelle nationale. (Le Monde)
- La généralisation de l'économie circulaire pourrait générer jusqu'à 500 000 nouveaux emplois. (Le Monde)
- 93% des organisations françaises ont engagé une démarche d'achats responsables. (ObsAR)

Les idées reçues

✗ Les produits reconditionnés sont de moindre qualité

✓ Les produits reconditionnés sont testés et remis à neuf, offrant une qualité comparable aux produits neufs, souvent avec une garantie.

✗ L'économie circulaire est coûteuse à mettre en place

✓ Bien que certaines initiatives puissent nécessiter un investissement initial, elles conduisent généralement à des économies sur le long terme et à une réduction des déchets.

✗ Les achats responsables limitent le choix des fournisseurs

✓ De plus en plus de fournisseurs adoptent des pratiques durables, élargissant ainsi les options pour des achats responsables.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les processus d'achats

- 1** **Evaluer les besoins et optimiser les achats** : Évaluer les besoins réels pour éviter la surconsommation, mutualiser certains achats et privilégier des alternatives durables.
- 2** **Favoriser le réemploi et l'économie circulaire** : Privilégier la réparation, le reconditionnement et l'achat de produits de seconde main avant de recourir à du neuf.
- 3** **Définir des critères et sélectionner des fournisseurs engagés** : Intégrer des exigences environnementales et sociales claires (labels, éco-conception, commerce équitable) et privilégier des fournisseurs ayant des certifications environnementales ou des engagements sociaux.

Pour encore plus d'idées, notamment sur le don d'objets inutilisés, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices de l'économie circulaire et des achats responsables



- Une réduction des coûts opérationnels grâce à des achats plus réfléchis et durables diminuent les dépenses à long terme
- Un soutien de l'économie locale en privilégiant les circuits courts
- Une meilleure traçabilité des achats en facilitant le suivi et le contrôle des fournisseurs
- Une amélioration de l'image institutionnelle en adoptant des pratiques responsables qui renforcent la réputation auprès des usagers et partenaires
- Une contribution efficace à la préservation de l'environnement en générant moins de déchets et une utilisation optimisée des ressources naturelles
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Une crèche de la région Île-de-France a mis en place un partenariat avec une entreprise locale de recyclage pour collecter et reconditionner les jouets usagés. Cette initiative a permis de réduire les déchets, de sensibiliser les enfants au recyclage et de réaliser des économies sur l'achat de nouveaux jouets.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux et sociaux



Part des fournisseurs engagés disposant de certifications ou labels durables



Nombre d'achats mutualisés avec d'autres structures



Volume d'objets inutilisés donnés ou revendus

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



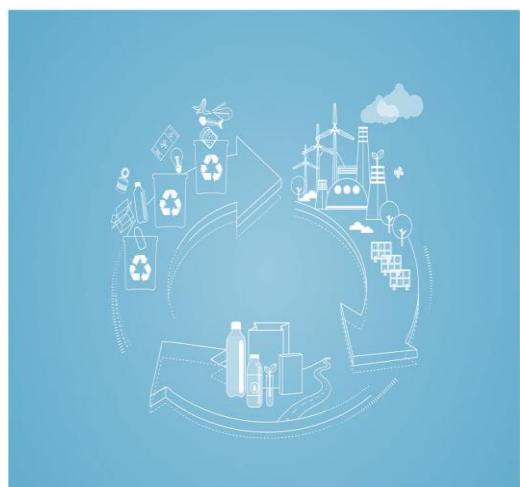
Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de pratiques d'achats responsables et d'économie circulaire. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME propose un soutien technique (via des guides) et financier pour accompagner les structures dans leurs démarches d'économie circulaire et d'achats responsables.



Bpifrance offre des solutions de financement, comme le « Prêt vert » ou le « Prêt à impact », pour accompagner les petites structures dans leur démarche de transition écologique, incluant les projets relatifs à l'économie circulaire.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle central. Elles soutiennent l'économie circulaire en encourageant l'initiative locale et les entreprises émergentes. La loi sur la transition énergétique les engage à lutter contre le gaspillage alimentaire et à promouvoir le compostage.

Des appels à projets « zéro gaspillage, zéro déchet » accompagnent les collectivités volontaires dans cette démarche.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations, dispositifs, et entreprises existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **ADEME** : [Achats courants et matières premières : adoptez une stratégie plus responsable](#)
- **Direction des Achats de l'État** : [Achats responsables](#)
- **CCI**: [Achats responsables : passer du moins-disant au mieux-disant](#)
- **Bpifrance** : [Comment mettre en place une politique d'achats responsables dans votre entreprise ?](#)
- **ObsAR** : [15ieme Baromètre Achats Responsables](#)

Ce que je retiens de la fiche

Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement